

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 30 septembre 2024 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de
délégués titulaires
présents : 26/37

L'an deux mille vingt-quatre le trente du mois de septembre, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne, s'est réuni à la Maison de l'emploi, Promenade des Cordeliers à LOUHANS-CHATEAURENAUD sous la présidence de M. Anthony VADOT.

Nombre de
délégués suppléants
ayant voix
délibérative : 7

Etaient présents :

Nombre de
personnes ayant
pris part à la
délibération : 33

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. VARROT Luc, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. CULAS Joël, M. LONGIN Jean-Michel, M. CHEVREY Mickaël, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. CANET Jean-Luc, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, M. GALLIEN Jean-Pierre, M. GALOPIN Christophe, M. FICHET Didier, M. VILAIN Nicolas, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Date de la
convocation :
20/09/2024

Délégués suppléants avec voix délibérative : Mme MOREL Martine, M. BECHE André, M. PARISOT Denis, M. BERNARD Eric, Mme SIMONNET Chantal, M. HAUTEVELLE Ludovic (Pouvoir de Mme BAJARD Isabelle), M. PAPIN Jean-Pierre

Secrétaire de séance : M. VILAIN Nicolas

Délibération n°2024-051 : Présentation du Diagnostic du Projet Alimentaire Territorial (PAT) par ACTIVE

- Vu la délibération n°2021-034 du 20 septembre 2021 relative à l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Vu les travaux du comité de pilotage depuis 2021 ;
- Vu la délibération n°2023-024 du 17 avril 2023 relative à la signature d'une convention avec la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de la reconnaissance PAT de niveau 1 ;
- Vu la subvention départementale obtenue dans le cadre de l'appel à projets 2023 du Conseil Départemental de Saône-et-Loire ;
- Vu le recrutement de l'association ACTIVE pour compléter le diagnostic du PAT dans le cadre du Générateur BFC ;
- Vu le cahier des charges encadrant la commande faite à l'association ACTIVE ;
- Considérant la réunion du 12 septembre 2024 qui a permis une présentation des éléments du diagnostic aux membres du Comité de Pilotage ;
- Considérant la réunion de Bureau du 16 septembre 2024 ;

L'objectif du diagnostic sur le volet agriculture était de mettre en évidence les atouts, axes d'améliorations, tendances favorables et facteurs limitants du territoire quant à la dynamique agricole. Ce pan du diagnostic s'appuie sur un recueil des données générales et agricoles du territoire et des entretiens avec 16 producteurs du territoire d'environ 2h basée sur une grille d'entretiens abordant des sujets comme l'installation, les modes de productions, les transmissions etc. Même si le Syndicat Mixte et Active ont essayé de cibler des producteurs sur la totalité du territoire et ayant tout types de productions, il faut garder en tête que 16 producteurs ne sont qu'un échantillon de notre territoire et ne peuvent être vu comme représentatif. Toutefois, il est important et intéressant de pouvoir dégager des tendances de ces entretiens.

Les objectifs du diagnostic sur le volet environnement étaient de permettre une prise de conscience des enjeux liés à l'eau sur le territoire et de servir de support de réflexion aux prises de décisions concernant les axes et actions à prioriser dans le cadre de l'évolution du PAT. Ce pan du diagnostic s'appuie sur 17 entretiens avec des acteurs de la gestion de l'eau sur le territoire et sur de nombreuses ressources en ligne.

L'objectif du diagnostic sur le volet alimentaire était de recenser les acteurs de la restauration collective, identifier leurs besoins et faire un état des lieux des collaborations existantes. Ce pan du diagnostic repose sur des entretiens avec les acteurs volontaires du territoire par téléphone : les 6 prestataires intervenants sur le territoire, 2 collèges, 10 écoles primaires (et Regroupement Pédagogiques Intercommunaux), 6 établissements médico-sociaux et 9 fermes, des recueils de données chez ses acteurs du territoire et dans les ressources officielles. Il est à noter que si les prestataires ont joué le jeu du diagnostic, cela n'a pas toujours été le cas avec les établissements scolaire du territoire.

Enfin les objectifs du diagnostic sur la justice sociale étaient de réaliser un état des lieux de l'aide alimentaire sur le territoire (identifier les acteurs et leurs fonctionnements) et d'instaurer un dialogue avec et entre les acteurs œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire. Il se base sur un diagnostic des contrats sociaux du territoire, sur des entretiens avec des acteurs du territoire œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire et sur un temps fort réunissant les acteurs de l'aide alimentaire et ses partenaires organisé en juin 2024 à Louhans.

L'ensemble des résultats du travail réalisé par ACTIVE est présenté sous la forme FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

Ce diagnostic fera l'objet d'une présentation à la population lors de 2 réunions publiques : une le 15 octobre 2024 à 18h MONTRET (restauration collective et justice sociale) et une autre le 7 novembre à 18h00 SAINT-USUGE (agriculture et eau-environnement).

Le comité syndical **prend acte** de ce diagnostic.

*Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 11/10/2024
Publié sur le site internet du syndicat le 16/10/2024*

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**



DONT ACTE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT

**Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne**

